



URPS Orthoptistes BFC



URPS Sages-femmes BFC

URPS Biologistes BFC

Communiqué de presse

Les professionnels de santé libéraux de la région s'organisent pour une prise en charge optimale et coordonnée des patients, sur tout le territoire **Création d'ECOLIB-BFC,** **association des URPS de Bourgogne-Franche-Comté**

L'ensemble des professionnels de santé libéraux régionaux a décidé de se regrouper en cette rentrée pour constituer une association commune, visant à favoriser une meilleure coordination de l'exercice médical, au service des patients du territoire.

Toutes les Unions Régionales de Professionnels de Santé (URPS) ont ainsi adhéré à cette démarche, à savoir :

- L'URPS Biologistes BFC, représentée par M. le Dr Norbert DESBIOLLES
- L'URPS Chirugiens-Dentistes BFC, représentée par Mme le Dr Marie Bénédicte BERTHOU
- L'URPS Infirmiers libéraux BFC, représentée par Mme Sylvie REGNIER
- L'URPS Masseurs-Kinésithérapeutes BFC, représentée par MM. Francis NARGAUD et Yann- François SYLVESTRE
- L'URPS Médecin libéral en BFC, représentée par MM. les Drs Christophe THIBAUT et Patrick BOUILLOT
- L'URPS Orthophonistes BFC, représentée par Mme Pascale LIVIO
- L'URPS Orthoptistes BFC, représentée par M. Loïc CALLUE
- L'URPS Pédicures-Podologues BFC, représentée par Mme Camille BLUM et M. Ronan DURET
- L'URPS Pharmaciens libéraux BFC, représentée par MM. Pascal LOUIS et Damien MICHEL
- L'URPS Sages-Femmes BFC, représentée par Mme Anne CHOLLEY

Baptisée ECOLIB-BFC, cette association loi 1901 a pour objectif premier de renforcer échanges et travaux entre les différentes professions médicales, pour promouvoir la coordination et la qualité des soins, et favoriser ainsi une meilleure prise en charge des patients dans les territoires.

Eric BLONDET, Président de l'URPS Médecin-Libéral, a été élu Président de l'Association et Véronique FAGOT, Représentante de l'URPS Infirmiers Libéraux, secrétaire.

Tous les Présidents des URPS sont élus Vice-Présidents de l'association ECOLIB.

« En Bourgogne Franche-Comté, les enjeux sont majeurs et les situations territoriales diverses ; répondre aux difficultés que nos concitoyens rencontrent quotidiennement dans l'accès aux soins non programmés et la gestion des urgences, l'organisation et la lisibilité de leur parcours de santé et anticiper les ruptures encore trop fréquentes nécessite une approche de proximité, de développer des solutions propres à la situation particulière de chaque territoire au regard de la demande de soins, de sa démographie professionnelle, de sa topographie, ... Nous souhaitons structurer la dynamique commune qui s'est créée au fil de nos échanges pour, ensemble, et dans le respect des conditions d'exercice de chacun, construire et renforcer une offre de soins territoriale pérenne et efficace. », précise Eric BLONDET, Président de l'Association ECOLIB-BFC.

L'association s'est ainsi fixé une feuille de route :

- Apporter à chacun des acteurs des territoires les **outils d'un diagnostic territorial prospectif** : quelle est et quelle sera l'offre de soins, ses carences, tensions, forces, aujourd'hui, dans 5 ans, ... ?
- En partenariat avec l'ensemble des acteurs territoriaux et régionaux, **accompagner** l'ensemble des professionnels **dans une réflexion territoriale**, dans leurs projets éventuels, dans leur intégration dans une telle offre de soins territoriale, quelles que soient leurs conditions d'exercice : appui à la conception d'un projet de santé territorial, appui logistique, accompagnement humain et expertise, ...
- Faciliter le **développement de solutions innovantes** organisationnelles notamment, répondant aux réalités du territoire.
- Accompagner et faciliter les démarches des porteurs de projet, sur le lieu même de leur exercice, afin d'encourager les projets de santé de nos confrères libéraux.
- Informer les adhérents des unions des projets émergents de leur territoire.

Autant d'actions qui bénéficieront de l'expertise des commissions et groupes de travail de chacune des unions, notamment en statistique et cartographie de la santé.

Elle a prévu de se réunir tous les deux mois, et autant que de besoin.

Pour toute demande d'interview des représentants de l'association, nous vous remercions de bien vouloir nous contacter aux coordonnées suivantes :



Contacts presse

Karen Bornaghi-Patouillet

karen@vingt-quatre.fr / Tél. : 06 29 90 94 93